



Digne-les-Bains, le 12 avril 2018

**POINT DE SITUATION
INCIDENT SANITAIRE SURVENU AU CENTRE LOU
RIOUCLAR
COMMUNE DE MÉOLANS-REVEL**

Jeudi 5 avril, le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) a reçu un appel d'une institutrice encadrant des écoliers, originaires de Marseille, résidant pour une semaine au centre Lou Riouclar sur la commune de Méolans-Revel, faisant état d'une quinzaine d'enfants pris de vomissements, maux de ventre et d'un état fébrile.

Le SDIS et un médecin se sont immédiatement rendus sur place. Les symptômes présentés ont abouti à en déceler une suspicion de toxoinfection alimentaire collective (TIAC).

Par précaution, ne connaissant pas l'origine de cette éventuelle intoxication, le médecin a recommandé de ne pas donner aux enfants de denrées provenant du centre de vacances.

L'augmentation du nombre de cas au cours de la matinée (28 au total), associée à l'hospitalisation de 5 enfants pour mise sous surveillance au CHU de Gap a conduit le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence à activer une cellule de crise réunissant l'ensemble des services concernés (SDIS, ARS, DDCSPP, DASEN, gendarmerie).

L'absence de nouveaux cas et l'analyse des prélèvements effectués dans ce cadre a permis de démontrer qu'il ne s'agissait pas d'une intoxication alimentaire, mais de cas de gastro-entérites virales ; Les résultats des analyses obtenues en début de semaine ont confirmé qu'il ne s'agissait pas d'une TIAC.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence